

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON DOTÉ

TITRE DU FONDS NON DOTÉ

BOURSE D'INNOVATION EN Criminologie

INTRODUCTION

Fondé en 1968, le Département de criminologie de l'Université d'Ottawa a su se distinguer par son savoir interdisciplinaire et sa science critique dans un domaine qu'il contribue à faire progresser en mettant au point des méthodes innovantes pour analyser et combattre les actes criminels et autres méfaits sociaux. Cette approche caractérise les travaux menés actuellement au sein du Département, malgré l'essor, ailleurs, de la criminologie administrative et de la gestion criminologique, et l'augmentation de politiques et pratiques gouvernementales fondées sur la punition et l'exclusion, censées enrayer la criminalité et renforcer la sécurité. Établie à l'occasion du 50^e anniversaire du Département de criminologie, la Bourse d'innovation en criminologie sera décernée annuellement et rendra hommage chaque fois à quelqu'un (professeur ou professeure, membre du personnel administratif, groupe ou leader communautaire) qui a su, dans le passé, repousser les frontières du savoir de la discipline dans un sujet relié à la recherche de pointe menée par la personne candidate retenue.

OBJECTIF DU FONDS

Décerner une bourse à une étudiante ou un étudiant de troisième ou quatrième année (premier cycle) ou de cycle supérieur, inscrit au Département de criminologie, qui démontre les meilleures aptitudes à repousser les frontières du savoir dans cette discipline (concernant la théorie, la méthodologie ou les champs clés). L'évaluation se fondera sur le dossier universitaire de la personne candidate, ses travaux de recherche et son engagement communautaire.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être inscrite à temps plein dans la 3^e ou 4^e année d'un programme de premier cycle, ou dans un programme d'études supérieures au Département de criminologie à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa;
3. faire preuve d'excellence scolaire; et
4. démontre des aptitudes à repousser les frontières du savoir dans la discipline (en ce qui concerne la théorie, la méthodologie ou les champs clés), à travers ses travaux de recherche et son engagement au sein de la communauté.

Note : Cette bourse ne peut être détenue simultanément avec une importante bourse d'études ou de recherche accordée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Fondation Trillium, le Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario, le Fonds de recherche du Québec ou tout autre organisme majeur de financement étudiant.

Valeur de la bourse : 1 000 \$

Nombre de bourses : Une

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle et cycles supérieurs

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes : 30 mai

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Curriculum vitae sur Bourses en ligne;
2. une copie non officielle du relevé de notes de la personne candidate (Université d'Ottawa, et autres établissements postsecondaires, le cas échéant);

3 une lettre de la personne candidate (500 mots maximum) expliquant de quelle manière ses travaux de recherche et ses activités au sein de la communauté ont le potentiel de repousser les frontières du savoir dans la discipline, par rapport à la théorie, à la méthodologie ou aux champs clés; et

4. une lettre d'un professeur ou une professeure du Département de criminologie (500 mots maximum) expliquant de quelle manière le dossier de la personne candidate, ses projets de recherche et son engagement communautaire démontrent des aptitudes à repousser les frontières du savoir dans la discipline en ce qui concerne la théorie, la méthodologie ou les champs clés.